

LOI DU 5 AVRIL 1928 SUR LES ASSURANCES SOCIALES

Répertoire numérique des articles F/22/2056 à F/22/2093

établi par Pascal Even, conservateur du patrimoine, augmenté d'une introduction pour la présente édition électronique par Patrice Triboux, conservateur du patrimoine

Première édition électronique

Cet instrument de recherche électronique a été réalisé à partir du répertoire imprimé publié en 1987

Archives nationales

Paris

2011

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.

Il est en français.

Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD (version 2002) aux Archives nationales, il a reçu le visa du Service interministériel des Archives de France le

Sommaire

Projets antérieurs.....	11
Projet Daniel Vincent.....	11
Documentation sur les différents régimes antérieurs à la loi de 1928.....	11
Travaux de la commission d'assurance et de prévoyance sociale de la Chambre des députés.....	12
Élaboration du projet de loi	12
Discussion du projet de loi	12
Règlement d'Administration Publique (R.A.P.) du 30 mars 1929 pour l'exécution de la loi du 5 avril 1928.	12
Élaboration du R.A.P.	13
R.A.P.....	13
Divers sur l'application de la loi du 5 avril 1928 sur les assurances sociales.....	13
Conventions internationales sur les assurances sociales	13
Ouvriers mineurs de la Sarre.....	13
Circulaires et correspondances sur les incidences financières de l'application de la loi sur les assurances sociales.....	14
Financement.....	14
Conseil supérieur des assurances sociales	14
Séances plénières.	14
Séances des sections permanentes.....	15
Séances des sous-sections administrative et juridique.....	16
Séances de sous-sections diverses.....	16
Séances des sous-sections administrative, juridique et médico-pharmaceutique réunies, de la Commission spéciale de la tuberculose et de la Commission spéciale des maladies à éclipses et des maladies de longue durée.....	16
Séances de la Commission arbitrale médicale (organe supérieur de contrôle des prestations en matière d'assurances sociales).....	17
Séances de la Commission supérieure de contrôle prévue par la loi du 28 octobre 1935	17
Administration du Conseil puis de la Commission supérieurs des assurances sociales.....	18
Documentation imprimée.	18

Référence

F/22/2056-F/22/2093

Niveau de description

Groupe de cotes

Intitulé

Loi du 5 avril 1928 sur les Assurances sociales

Dates extrêmes

1908-1945

Noms des principaux producteurs

Ministère du Travail (dénominations variant selon les gouvernements): direction des retraites ouvrières et paysannes, direction de l'assurance et de la prévoyance sociales, direction du travail et de l'industrie, Conseil supérieur des assurances sociales.

Importance matérielle

38 articles dans la sous-série F/22. 5 ml.

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Archives nationales

Localisation physique

Paris

Conditions d'accès

Communicable selon les articles L.213-1 à L.213-7 du Code du patrimoine et sous réserve des conditions imposées par l'état matériel des documents.

Conditions d'utilisation

Reproduction possible de documents à l'aide d'un appareil photo numérique si leur état de conservation le permet.

Existence de copies

Localisation des originaux

Paris

Modalités d'entrée

Versement

Historique du producteur

Dès la création du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale en 1906, et dans un contexte désormais plutôt favorable à l'assurance sociale qu'à l'assistance publique, une **direction de l'assurance et de la prévoyance sociales** est installée aux cotés d'une direction du travail et d'une direction de la mutualité.

Cette direction de l'assurance et de la prévoyance sociales est alors le transfuge de la division de l'assurance et de la prévoyance sociale créée en 1894 au sein du ministère du Commerce et de l'Industrie dont le ministère du Travail récupère certaines des attributions. Toutefois, cette direction de l'assurance et de la prévoyance sociales connaît une vie pour le moins éphémère au ministère du Commerce et de l'Industrie, absorbée dès l'année suivante, en 1895, par la direction du travail et de l'industrie. C'est la direction de l'assurance et de la prévoyance sociales au sein du ministère du Travail qui est chargée de la préparation de loi sur les Assurances sociales.

Ce n'est qu'en 1924, avec la création d'un grand ministère du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, sous la présidence du Conseil de Raymond Poincaré, qu'est confortée une organisation qui perdure jusqu'en 1930: sept directions centrales composent désormais l'architecture administrative du ministère, dont la **direction**

des retraites et assurances sociales, qui succède à la direction de l'assurance et de la prévoyance sociales.

Le Conseil supérieur des Assurances sociales a été institué par l'article 72 de la loi du 5 avril 1928 et comprenait une commission permanente et quatre sous-sections, sous tutelle directe du ministère du Travail. Son rôle a été précisé par la loi du 30 avril 1930 modifiant et complétant la loi du 5 avril 1928 sur les Assurances sociales à l'article 68 alinéa 7: « Il est formé, auprès du ministre du travail et sous sa présidence, un conseil supérieur des assurances sociales, chargé de l'examen de toutes les questions se rattachant au fonctionnement de la présente loi. » Les Archives nationales en conservent les archives des séances plénières et des sous-sections pour une période allant du début de son activité à la Seconde Guerre mondiale, ainsi que les archives de l'exercice de son administration par les services du ministère du Travail. Le Conseil supérieur des assurances sociales devient la Commission supérieure des assurances sociales en 1939.

La Commission supérieure de contrôle est quant à elle prévue par le décret-loi du 28 octobre 1935 relatif au régime des assurances sociales applicable aux assurés du commerce et de l'industrie à l'article 8 paragraphe 5.

Enfin, le vote de la loi sur les Assurances sociales en 1928 et en 1930 a pour conséquence une importante réorganisation administrative du ministère du travail:

- Les attributions de la santé, de l'hygiène et de l'assistance passent au ministère de la Santé publique.
- Création d'une **direction générale des assurances sociales et de la mutualité** au sein du ministère du Travail en mars 1930. Cette direction absorbe la direction des retraites ouvrières et paysannes. Dissoute par décret en date du 29 juillet 1934, ses attributions sont confiées à la nouvelle direction générale des Assurances sociales.
- Création du corps du contrôle général des assurances sociales le 31 juillet 1930, dans le but de contrôler l'ensemble des services administratifs.
- Le bureau des caisses d'épargne est rattaché à la direction de l'administration générale, devenue en 1932, Direction du personnel et de l'administration générale.
- Les directions départementales placées sous la responsabilité du directeur général des assurances sociales et de la mutualité sont remplacées en 1935 par seize directions régionales (recouvrement des cotisations, répartition entre les caisses, exercer la tutelle sur les caisses)

Historique de la conservation

Les archives de la loi du 5 avril 1928 sur les Assurances sociales ont été versées par le ministère du Travail aux Archives nationales, sur le site de Paris, après la Seconde Guerre mondiale. En juillet 1977, fut versé un complément de dossiers divers relatifs à l'application de la loi du 5 avril 1928 sur les assurances sociales, au Centre des Archives Contemporaines de Fontainebleau. Ce complément fut lui-même reversé aux Archives nationales sur le site de Paris suite à une décision conjointe des deux directions scientifiques en 1985, afin d'être intégrée à la sous-série F/22 dans une logique de respect des fonds.

Évaluation, tris et éliminations

Mode de classement

Accroissement

Présentation du contenu

Les archives de la loi du 5 avril 1928 sur les Assurances sociales et ses prolongements directs permettent de suivre chronologiquement d'une part, la genèse de la loi, ses préparatifs, discussions, avis, avants-projets, et d'autre part, ses modifications et son application en particulier avec les travaux des multiples sous-sections du Conseil supérieur des Assurances sociales.

Ainsi des premiers projets initiaux d'assurance-invalidité et des avants-projets de loi sur les assurances sociales du début des années 20 à la promulgation de la loi en avril 1928 sous l'influence de Raymond Poincaré président du Conseil et ministre des Finances, les archives de la loi du 5 avril 1928 sur les Assurances sociales conservées aux Archives nationales sur le site de Paris permettent l'étude et la découverte d'une part fondamentale de l'histoire de la protection sociale en France et en Europe dans la première moitié du vingtième siècle.

Un précédent direct de loi de 1928 sur les Assurances sociales, est la loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes dont les archives constituent les premières cotes de la sous-série F/22 dévolue au Travail et aux Affaires sociales. En 1918, soit huit ans après le vote de la loi, 20 % à peine des huit millions d'inscrits cotisent à ce régime. Devant ce relatif échec, devant la primauté des mutuelles, devant les avancées étrangères en matière d'assurances sociales et notamment le modèle bismarckien dont continuaient à bénéficier les travailleurs alsaciens et lorrains après le départ des allemands, l'adoption rapide d'une nouvelle loi sur les assurances sociales était ressentie comme pressante par de nombreux hommes politiques au premier rang desquels Raymond Poincaré et Alexandre Millerand, mais également Léon Bourgeois, Justin Godart, Alexandre Parodi, Albert Peyronnet, tous soutenus par une haute fonction publique volontariste.

Dès l'été 1920, un premier projet de loi préparé par le ministère du Travail est prêt (F/22/2056). Il comporte une couverture obligatoire de l'ensemble des salariés en cas de maladie, maternité, invalidité, vieillesse et décès avec un système de double cotisation patronale et ouvrière assorti d'un système d'organismes de soin paritaires. Déposé au Parlement en mars 1921 par le ministre du Travail Charles Augustin Daniel-Vincent dit Daniel Vincent, le projet est rejeté par le patronat.

Avec le retour de Raymond Poincaré, le projet de loi trouve un nouveau souffle, que les archives des discussions du projet de loi à l'Assemblée et au Sénat illustrent parfaitement (F/22/2061), à travers les discussions passionnées et les vives oppositions que peuvent susciter le projet. La crainte d'une trop lourde charge pour l'économie nationale, en dehors des intérêts particuliers du patronat qui plaide pour la parité des cotisations, et des médecins qui voient dans le projet la menace d'une surconsommation médicale, encourage le Sénat à renoncer à l'assurance chômage tout en prévoyant des dispositions susceptibles d'accorder des prestations chômage aux ouvriers privés d'emploi et sous certaines conditions. Le texte est voté à la Chambre, par 477 voix contre 2, le 5 avril 1928, mais son application est subordonnée à l'élaboration et la publication d'un règlement d'administration publique (R.A.P.), dont les papiers conservés aux Archives nationales (F/22/2062-2064) en illustrent d'une manière extrêmement précise toutes les étapes, de l'avant-projet au décret et à son application.

Mais un règlement d'Administration Publique ne pouvait donner satisfaction et faire la synthèse des principales revendications des agriculteurs, des médecins regroupés en une Confédération des syndicats médicaux français le 6 décembre 1928, et du patronat.

En effet, les médecins voulaient que soit reconnue la « Charte de la médecine libérale »: libre choix du médecin, respect du secret médical, entente directe sur les honoraires du praticien, liberté thérapeutique, contrôle des malades par leurs caisses et des médecins par leurs syndicats. Les agriculteurs, de leur côté, entendaient voir naître un système d'assurances sociales par branches de profession et de fait opposé au système des Caisses départementales uniques, tandis que le patronat condamnait le poids des charges sociales sur la production.

Devant ces critiques multiples et l'inadaptation juridique en ces circonstances du règlement d'administration publique, Louis Loucheur, ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, présente le 19 mars 1929 un premier projet de loi rectificatif à la loi du 5 avril 1928 devant le Sénat, qui forme le socle du projet de loi rectificative que fait voter Pierre Laval, ministre du Travail, en avril 1930.

Au final, la nouvelle législation sur les Assurances sociales permet une couverture à tous les salariés de l'industrie et du commerce dont la rémunération annuelle ne dépasse pas un certain seuil selon la résidence géographique ou les charges familiales. En 1931, le ministère du Travail compte 9,4 millions d'immatriculations pour 811 caisses primaires de répartition dont 86 caisses départementales et 725 autres caisses.

En somme, ce sont donc près de dix années de débats parlementaires, souvent houleux, de projets de loi portés par les gouvernements successifs, de rapports, d'études et de comparaisons avec les autres systèmes d'assurances sociales de pays d'Europe tiers que reflètent ces archives, au demeurant, indispensables à l'étude de la protection sociale en France. Elles permettent également de suivre l'application de la loi, d'en évaluer la complexité, notamment à travers l'activité des commissions instituées par les lois de 1928, 1930 et 1935, sous tutelle du ministère du Travail, et chargées d'administrer et de régler les litiges éventuels relatifs aux Assurances sociales.

Une chronologie de la genèse de la loi du 5 avril 1928 et de celle du 30 avril 1930 établie par Pascal Even permet d'en saisir les nombreuses étapes:

- loi inscrite par Clémenceau au programme du parti radical en 1885
- initiative du projet sous le gouvernement Millerand en 1920
- début 1920: étude d'un avant-projet confié par Jourdain, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, à Georges Cahen-Salvador, nommé directeur du service des Retraites ouvrières et paysannes au ministère du Travail
- 5 février 1920: 1ère proposition de loi déposée par Edouard Grinda
- 7 février 1920: rapport et avant-projet préparés par Guyot, directeur de l'Office général des Assurances sociales d'Alsace-Lorraine
- 30 juin 1920: arrêté ministériel portant sur la constitution d'une Commission extra-parlementaire, chargée de l'étude de l'avant-projet
- 23 juillet 1920: Commission nommé par Jourdain (présidée par Cahen-Salvador)
- Juillet 1920: avant-projet sortant de l'étude de Cahen-Salvador, Laurent et Dreyfus, soumis à la Commission
- fin 1920: avant-projet remis au ministère du Travail par la Commission
- 19 mars 1921: projet Daniel Vincent
- 22 mars 1921: projet gouvernemental déposé par Daniel Vincent (Ministre du Travail et de la Prévoyance sociales sous le gouvernement Briand)
- 30 décembre 1921: rapport de Letarouilly présenté à la Commission par le Conseil professionnel de législation sociale et du travail, favorable à l'ensemble du projet gouvernemental

- mai 1921-décembre 1922: projet étudié par la Commission d'assurances et de prévoyance sociale, présidée par Edouard Grinda (59 séances)
- janvier 1923- avril 1924: 3 rapports supplémentaires par Edouard Grinda
- 8 avril 1924: projet de loi voté à la chambre (sous le ministère Poincaré)
- 1925-1926: rapports supplémentaires du Dr Chauveau
- 9 juin 1927: projet présenté au Sénat
- 7 juillet 1927: projet adopté au Sénat. Projet voté au Sénat, examiné par la Commission d'assurances et de prévoyance sociales faisant l'objet de deux rapports: Antonelli et Grinda, déposés le 10 février 1928
- 14 mars 1928: projet voté à la chambre
- Loi du 5 avril 1928 publiée au J.O. Du 12 avril 1928
- 31 juillet 1928: constitution d'une commission des assurances sociales (arrêté paru au J.O. du 5 août 1928)
- 9 octobre et 2 novembre 1928: arrêtés complétant la composition de cette commission
- 17 octobre 1928: 1ère réunion autour de Loucheur, et institution de 3 sous-commissions
- 9 mars 1929: décret sur l'organisation et le fonctionnement de l'Office national des Assurances sociales (J.O. du 16 mars 1929)
- 9 mars 1929: décret sur l'organisation et le fonctionnement de la Caisse générale de garantie (J.O. du 16 mars 1929)
- 19 mars 1929: 1er projet rectificatif déposé au Sénat
- 29 mars 1929: 1er projet rectificatif déposé à la Chambre
- 30 mars 1929: Règlement d'Administration Publique (R.A.P.) (J.O. du 5 avril 1929)
- 11 avril 1929: décret fixant le statut du personnel de l'Office national, de la Caisse générale de garantie
- 26 avril 1929: rectificatif de la loi adoptée à la chambre
- 11 juillet 1929: 2nd projet rectificatif présenté
- 18 juillet 1929: 2nd projet voté par le Sénat
- 25 juillet 1929: rapport Antonelli - 2nd projet voté par la Chambre
- 26 juillet 1929: 3ème projet rectificatif, annulant le premier
- 5 août 1929: 2nd projet rectificatif adopté au Parlement
- 27 décembre 1929: rapport Chauveau déposé au Sénat
- 6 février 1930: rapport supplémentaire Chauveau
- 6-22 mars 1930: discussion au Sénat
- 3-23 avril 1930: discussion à la Chambre
- 9 avril 1930: rapports Antonelli & Grinda déposés à la Chambre
- 23 avril 1930: loi votée à la Chambre
- 24 avril 1930: retour au Sénat du texte voté
- 25 avril 1930: nouveau rapport Chauveau
- 26 avril 1930: vote au Sénat
- Loi du 30 avril 1930 publiée au J.O. du 1er mai 1930
- 10 mai 1930: décret déterminant les circonscriptions industrielles publié au J.O. du 15 mai 1930
- 14 mai 1930: décret sur les avantages en nature publié au J.O. du 22 mai 1930
- 19 mai 1930: décret modifiant le règlement d'Administration Publique en ce qui concerne l'immatriculation publié au J.O. du 19-20 mars 1930
- 24 mai 1930: 4 décrets modifiant le R.A.P. (J.O. du 25 mai 1930)
- 31 mai 1930: décret sur le versement des contributions (J.O. du 1er juin 1930)
- 12 juin 1930: décret sur les salariés travaillant pour plusieurs employeurs
- 19 juin 1930: décret sur les journées partielles de travail (J.O. du 20 juin 1930)

- 22 juin 1930: décret sur la réduction de la contribution patronale pour l'année 1930 (J.O. du 23 juin 1930)
- 1er juillet 1930: date d'application de la loi – paiement des cotisations.
- 1er octobre 1930: perception des prescriptions

Documents de même provenance

Archives nationales:

Autres parties du même fonds:

F22. Travail et Sécurité sociale.

F/22/213. Application de la loi sur les Assurances sociales. 1930.

F/22/316. Conseil supérieur des Assurances sociales. 1935.

F/22/437. Retraites ouvrières et paysannes: divers. 1914-1928.- Assurances sociales. 1928-1936.

Sources complémentaires

Archives nationales:

C. Assemblées nationales. Archives de la Chambre des députés sous la Troisième République (1919-1942).

- C//14738 De Armes à Budget (exercice 1920 à 1922).
- C//14953 De Armée à Assurances sociales.
- C//15119 De Assurances sociales à Budget (exercice 1933).
- C//15887 Conventions franco-luxembourgeoises, assistance militaire, assurances sociales, travail (1923-1928).

F/2. Ministère de l'Intérieur: administration départementale et communale.

- F/2/2029. Personnel des communes et autres collectivités. Assurances sociales, congés, associations. 1936-1938.

F/7. Police générale.

- F/7/13938-13939. Assurances sociales. 1928-1930.

F/30. Administration centrale du ministère des Finances.

- Alsace-Lorraine. F/30/1192. Réforme monétaire en Alsace-Lorraine. Exécution de la convention du 17 janvier 1920 (1920-1924). Compte du Trésor français n°3. Grand Livre (1921-1922); assurances sociales (1918-1922); pensions (1919-1920).
- Conséquence de la Guerre de 1914-1918. Problèmes des réparations. F/30/1268. Assurances sociales, pensions (1921-1926).
- Trésor: situations des encaisses et des opérations. F/30.1434. Situation du trésor: Banque de France (1er janvier 1931 – 30 juin 1934); Caisse des Dépôts et Consignations, Caisse d'épargne, C.N.R.V., assurances sociales (31 octobre 1931 – juin 1935).

F/60. Secrétariat général du Gouvernement et services du Premier ministre.

- G.P.R.F. et Quatrième République. Documentation. F/60/645-647. Assurances sociales. Sécurité sociale.

Autres instruments de recherche

Bibliographie

Michel DREYFUS, Michèle RUFFAT, Vincent VIET, Danièle VOLDMAN, coll. Bruno VALLAT, *Se protéger, être protégé. Une histoire des Assurances sociales en France*, Collection « Histoire », Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006

Michel DREYFUS, *Les Assurances sociales en Europe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009

Henri HATZFELD, *Du paupérisme à la Sécurité sociale 1850-1940*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2004

Pierre LAROQUE, « Georges Cahen-Salvador et les Assurances sociales », *Bulletin d'histoire de la Sécurité sociale*, n°48, juillet 2003, pp. 167-173

F/22/2056

Projets antérieurs

1912-1923

Projet assurance-invalidité (1912-1917). Travaux de la commission chargée de l'étude et de l'élaboration d'un projet de loi sur les assurances sociales en cas de maladie, invalidité et vieillesse (1920).

Projet **Guyot** d'assurance invalidité-maladie ; P.-V. des réunions pour l'adoption du projet (février-avril 1920).

Projet Daniel **Vincent** d'assurance invalidité-maladie-vieillesse et décès ; examen du projet ; correspondance du député Louis **Rollin** et consultation des organismes concernés (1921-1923) ; avis des conseils supérieurs du travail, de la natalité et de la protection de l'enfance, de la coopération, des conseils généraux de département, des sociétés de secours mutuels et des unions mutualistes départementales.

F/22/2057

Projet Daniel Vincent

1921-1922

Travaux de la commission d'assurance et de prévoyance sociale de la Chambre (juin 1921-juillet 1922).

Examen du projet par la Direction des Retraites Ouvrières et Paysannes (1921-1922).

Enquête sur les sociétés de secours mutuels effectuée au plan national (juillet-septembre 1921).

Enquête sur l'assistance médicale gratuite et l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables (novembre 1921-mai 1922).

F/22/2058

Documentation sur les différents régimes antérieurs à la loi de 1928

1918-1928

Commission internationale du travail (1922-1928) ; coopération entre les services d'hygiène et les assurances sociales pour l'organisation rationnelle de la prévention des maladies et de l'invalidité (1922-1928).

Caisses de chômage (1921-1928) ; relèvement de la natalité, protection de la famille, de l'enfant, des femmes enceintes, répression de l'avortement (1920-1924).

Travaux-publics et commerce (1920-1921).

Habitations à Bon Marché (1920-1923).

Régime des retraites ouvrières et paysannes (1918-1926).

Anciens combattants.

F/22/2059

Travaux de la commission d'assurance et de prévoyance sociale de la Chambre des députés
1922

Analyse article par article des dispositions du projet et des modifications apportées par la commission.

Texte adopté par la commission en première lecture.

Modifications apportées par la commission en seconde lecture (novembre-décembre 1922).

Texte définitif adopté par la commission.

Rapport préliminaire **Grinda** devant la commission.

F/22/2060

Élaboration du projet de loi

1920-1923

Rapport du Docteur **Grinda** au nom de la commission d'assurance et de prévoyance sociale de la Chambre (31 janvier 1923).

Études financières effectuées par le service de l'actuariat sur les conséquences du projet (juillet 1920-avril 1923).

F/22/2061

Discussion du projet de loi

1923-1928

Voeux et critiques exprimés par les organisations professionnelles, syndicales, la Mutualité et le corps médical (1923).

Discussion du projet de loi devant les députés ; rapport supplémentaire **Grinda** (décembre 1923) ; avis des commissions civile et criminelle, du travail de la Chambre (juin-juillet 1923).

Discussion du projet de loi au Sénat et rapport du Docteur Chauveau au nom de la commission d'hygiène, d'assistance et de prévoyance sociale du Sénat.

Projet **Durafour** en vue de concilier les textes de la Chambre et du Sénat (17 août 1925).

Travaux de la commission du Sénat ; deuxième et troisième rapports supplémentaires Chauveau (1926 -1927).

Comparaison des textes adoptés par les députés et les sénateurs.

Rapport Grinda devant les députés (1928).

F/22/2062

Règlement d'Administration Publique (R.A.P.) du 30 mars 1929 pour l'exécution de la loi du 5 avril 1928.

1928-1929

Préparation du R.A.P. (1928-1929) : avant-projet de R.A.P. pour l'exécution de la loi du 5 avril 1928 sur les assurances sociales ; observations des chambres d'agriculture, de commerce, de la Mutualité, des syndicats et organisations professionnelles sur le projet.

F/22/2063

Élaboration du R.A.P.

1927-1929

Notes de l'actuariat (1927-1928).

Projet de décret portant R.A.P. pour l'exécution de la loi du 5 avril 1928.

Projet Petit, de la Mutualité, en réaction contre le projet **Chauveau** (1929).

F/22/2064

R.A.P.

1928-1930

Commentaire article par article des dispositions du projet de R.A.P.

Décret portant R.A.P. pour l'application de la loi de 1928 sur les assurances sociales (1929).

Application du R.A.P. ; organisation de l'Office national des assurances sociales et de la caisse générale de garantie (1928-1930).

F/22/2065-F/22/2069

Divers sur l'application de la loi du 5 avril 1928 sur les assurances sociales

1908-1937

F/22/2065

Conventions internationales sur les assurances sociales

1908-1932

Convention franco-italienne tendant à faciliter aux nationaux des deux pays le bénéfice des assurances sociales (1908-1921).

Convention franco-belge sur la retraite des ouvriers mineurs (1921-1932).

Convention franco-polonaise (1921-1932) et franco-luxembourgeoise (1923)

F/22/2066

Ouvriers mineurs de la Sarre

1920-1932

Prévoyance des employés du service des mines domaniales de la Sarre et projets de réforme du régime de retraite des ouvriers mineurs (1920-1925).

Convention franco-sarroise concernant les mesures de prévoyance applicables au personnel d'un territoire occupé par des employeurs de la même nationalité ; élaboration et application de la convention du 27 mai 1926 (1923-1928).

Élaboration d'une convention de réciprocité entre les caisses minières d'Alsace et la caisse minière de la Sarre (1927-1928).

Participation de la France aux négociations entre la Sarre et l'Allemagne relatives au régime d'assurances sociales de la Sarre ; négociations de Würtzbourg (octobre-novembre 1926) et accords du 20 juillet 1927.

Travaux de la sous-commission franco-allemande des mines pour l'étude des clauses relatives aux assurances dans les contrats d'amodiation (1930).

Ordonnance sur la réforme des lois d'assurances sociales dans le territoire de la Sarre envisagée par le gouvernement de la Sarre et avis du ministère du Travail français (1932).

F/22/2067-F/22/2068

Circulaires et correspondances sur les incidences financières de l'application de la loi sur les assurances sociales.

1935-1937

F/22/2067

Février 1934-septembre 1935.

F/22/2068

Juin 1935-novembre 1937.

F/22/2069

Financement

1931-1940

Modifications à la loi sur les assurances sociales : études des incidences financières (1932-1940).

Avis du conseil d'État sur la cotisation des assurés (1931-1932).

F/22/2070-F/22/2082

Conseil supérieur des assurances sociales

1930-1942

F/22/2070-F/22/2076

Séances plénières.

1930-1942

F/22/2070

1930-1934

22 septembre 1930 : ordre du jour, documents de travail, sténotypie, P.-V. - 23-25

septembre 1931 : ordre du jour, documents de travail, sténotypie, P.-V. - 12 juillet

1932 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 10-11 juillet 1933 : ordre du jour,

documents de travail, décisions, P.-V. - 5-7 mai 1934 : ordre du jour, documents de travail, P.-V.

F/22/2071

1935-1936

1er juillet 1935 : ordre du jour, documents de travail. F/22/2072 1er juillet 1935 (suite) : ordre du jour, documents de travail. 28 février 1936 : ordre du jour, documents de travail, P.-V., décisions. 25 novembre 1936 : ordre du jour, documents de travail, P.-V., décisions

F/22/2073

1937

21-22 juillet 1937 : ordre du jour, documents de travail, P.-V., décisions. 9 décembre 1937 : ordre du jour, documents de travail, P.-V., décisions.

F/22/2074

1938

4-7 juillet 1938 : ordre du jour, documents de travail, P.-V., décisions.

F/22/2075

1938-1939

5-12 décembre 1938 : ordre du jour, documents de travail, P.-V., décisions. 3 juillet 1939 : ordre du jour, documents de travail, P.-V., décisions.

F/22/2076

1939

11 décembre 1939 : ordre du jour, documents de travail, P.-V., décisions (Commission supérieure des assurances sociales).

F/22/2077-F/22/2078

Séances des sections permanentes

1931-1939

F/22/2077

1931-1937

29 octobre 1931 : décisions. - 25 janvier 1932 : décisions. - 11 juillet 1932 : décisions. - 10 juillet 1933 : décisions. - 14 avril 1934 : P.-V., décisions. - 4 mai 1935 : P.-V., décisions. - 29 juin 1935 : P.-V., décisions. - 3 avril 1936 : P.-V., décisions. - 4 juillet 1936 : P.-V., décisions. - 7 novembre 1936 : P.-V., décisions. - 24 novembre 1936 : P.-V., décisions. - 1er février 1937 : P.-V., décisions.

F/22/2078

1937-1939

26 avril 1937 : P.-V., décisions. - 14 juin 1937 : P.-V., décisions. - 24 juillet 1937 : P.-V., décisions. - 1er décembre 1937 : décisions. - 31 janvier 1938 : P.-V., décisions. - 4 avril 1938 : P.-V., décisions. - 23 mai 1938 : P.-V., décisions. - 5 juillet 1938 : P.-V., décisions. - 21 novembre 1938 : P.-V., décisions. - 6 mars 1939 : P.-V., décisions. - 1er avril 1939 : P.-V. - 8 mai 1939 : P.-V., décisions. - 3 juillet 1939 : P.-V., décisions.

F/22/2079

Séances des sous-sections administrative et juridique

1932-1934

Sous-section administrative. Séances des :

27 juin 1932 : ordre du jour, P.-V. - 5 juillet 1933 : ordre du jour, affaires traitées, P.-V. - 12 mars 1934 : ordre du jour, affaires traitées, P.-V. - 30 avril 1934 : ordre du jour, affaires traitées, P.-V. - 29 juin 1934 : ordre du jour, affaires traitées, P.-V.

Sous-section juridique. Séances des :

22 juin 1931 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 19 octobre 1931 : ordre du jour. - 18 et 22 janvier 1932 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 27 juin 1932 : ordre du jour, P.-V. - 16 janvier 1933 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 23 janvier 1933 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 4 juillet 1933 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 15 février 1934 : ordre du jour, documents de travail, P.-V.

F/22/2080

Séances de sous-sections diverses

1931-1935

Sous-section médico-pharmaceutique. Séances des :

19 juin 1931 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 27 juin 1932 : ordre du jour, P.-V. - 16 janvier 1933 : ordre du jour, P.-V. - 24 janvier 1933 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 5 juillet 1933 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 23 juin 1937 : ordre du jour, documents de travail, P.-V.

Sous-section technique et financière. Séances des :

5 juillet 1933 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 29 mai 1935 : ordre du jour, documents de travail, P.-V.

Sous-section administrative et sous-section juridique conjointes. Séances du :

23 juin 1937 : ordre du jour, documents de travail, P.-V.

Sous-section juridique et sous-section médico-pharmaceutique conjointes. Séances des :

16 janvier 1933 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 3 et 5 mars 1934 : documents de travail, P.-V. - 10 et 13 avril 1934 : ordre du jour. - 10 avril 1935 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. Sous-section juridique et sous-section technique et financière conjointes. Séance du 21 avril 1934 : ordre du jour, documents de travail, P.-V.

F/22/2081

Séances des sous-sections administrative, juridique et médico-pharmaceutique réunies, de la Commission spéciale de la tuberculose et de la Commission spéciale des maladies à éclipses et des maladies de longue durée

1936-1942

7 novembre 1936 : ordre du jour, P.-V. - 24 novembre 1936 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 1er et 2 décembre 1937 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 20 juin 1938 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 5 décembre 1938 : ordre du jour, documents de travail, P.-V.

Commission spéciale de la tuberculose. - Commission spéciale des maladies à éclipses et des maladies de longue durée.

Nominations des membres (1939-1941).

Séances des : 16 mai 1939 : P.-V. - 10 juillet 1939 : documents de travail, P.-V. - 12 février 1942 : documents de travail, P.-V. - 30 juin 1942 : documents de travail, P.-V. - 30 juillet 1942 : documents de travail, P.-V.

F/22/2082

Séances de la Commission arbitrale médicale (organe supérieur de contrôle des prestations en matière d'assurances sociales)

1932-1933

Séances des : 22 décembre 1932 : documents de travail, P.-V., décisions. - 10 janvier 1933 : P.-V. - 21 juillet 1933 : ordre du jour, documents de travail, P.-V., décisions. - 7 décembre 1933 : ordre du jour, documents de travail, P.-V., décisions.

F/22/2083-F/22/2093

Séances de la Commission supérieure de contrôle prévue par la loi du 28 octobre 1935

1929-1945

F/22/2083

1935-1936

19 mai 1936 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 16 juin 1936 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 27 octobre 1935 : ordre du jour, documents de travail, P.-V.

F/22/2084

1936-1937

19 janvier 1937 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 12 avril 1936 : ordre du jour, documents de travail, P.-V.

F/22/2085

1937

10 juin 1937 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 18 octobre 1937 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 15 novembre 1937 : ordre du jour, documents de travail, P.-V.

F/22/2086

1938

31 janvier 1938 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 7 novembre 1938 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 23 janvier 1938 : ordre du jour, documents de travail, P.-V.

F/22/2087

29 avril 1939-3 juillet 1939

27 avril 1939 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 3 juillet 1939 : ordre du jour, documents de travail, P.-V.

F/22/2088

5 juillet 1939

5 juillet 1939 : ordre du jour, documents de travail, P.-V.

F/22/2089

15 avril 1940

Ordre du jour, documents de travail, P.-V.

F/22/2090

1941

20 février 1941 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 18 décembre 1941 : documents de travail.

F/22/2091

26 mars 1942-26 décembre 1945

26 mars 1942 : documents de travail. - 5 novembre 1942 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 25 mars 1944 : ordre du jour, documents de travail, P.-V. - 26 décembre 1945 : documents de travail.

F/22/2092

Administration du Conseil puis de la Commission supérieurs des assurances sociales

1930-1945

Désignation des membres du Conseil supérieur des assurances sociales (1930-1939).
Désignation des membres de la Commission supérieure des assurances sociales (1939-1940).

Composition du secrétariat, nomination des vice-président, secrétaire et secrétaires généraux (1930-1945).

Composition de la Section permanente (1930-1945).

Composition des sous-sections (1930-1945).

F/22/2093

Documentation imprimée.

1929-1931

1931-1939

Bulletin Officiel des Assurances Sociales (supplément du Bulletin du Ministère du Travail) ; Paris, Berger-Levrault ; années 1 à 9, 24 vol. (octobre 1931-décembre 1939).

Comité central des assurances sociales, Questions écrites concernant les assurances sociales, 1929-1931.